



Croquis Signes Paysages

TIPOLOGIE PAYSAGÈRE

LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES



ÉLÉMENTS PAYSAGERS

caractérisation

Héritières d'implantations très anciennes, remontant très souvent à l'époque romaine, les agglomérations urbaines* actuelles (Salon-de-Provence, Istres, Martigues, Arles, Miramas, Aix-en-Provence, Marseille, Aubagne, Marignane, Vitrolles, La Ciotat) dessinent des paysages urbains qui contrastent franchement avec les espaces naturels ou agricoles en interface. Ces paysages d'agglomérations s'affranchissent des limites des villes principales, qui s'étendent en une véritable continuité bâtie intégrant villes et villages, à l'image de la vallée de l'Huveaune entre Marseille et Aubagne ou le couloir urbain entre Marseille et Aix-en-Provence.

Ces agglomérations ont tiré parti d'une situation stratégique ancienne, très souvent à proximité de l'eau : en façade maritime pour Marseille, La Ciotat..., sur un emplacement riche en sources pour Aix-en-Provence, en bordure de fleuve pour Aubagne et Arles ou d'étang pour Martigues, Vitrolles et Marignane... La croissance de ces villes s'est ensuite adaptée aux contraintes du relief. Ceci explique que les agglomérations se rencontrent là où la topographie plane a favorisé l'implantation et l'expansion des zones d'activités, de l'habitat et des infrastructures inhérentes à toute agglomération. Le moindre espace disponible est alors utilisé, en particulier à Marseille, Aubagne, Vitrolles ou La Ciotat où le tissu bâti est désormais ceinturé par les reliefs.

En parallèle, s'est développé un réseau d'infrastructures de déplacement, notamment autoroutières, qui lie entre elles ces agglomérations et constitue à la fois une source et une conséquence de leur attractivité.

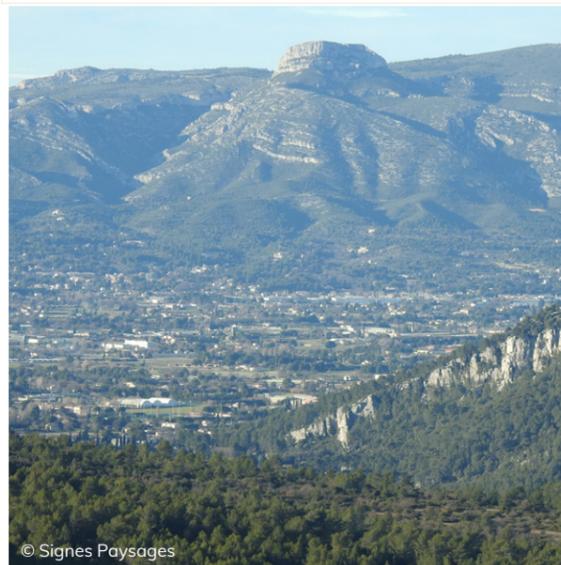
La naissance d'agglomérations urbaines sur le pourtour de l'étang de Berre est quant à elle beaucoup plus récente et s'explique par l'industrialisation du secteur dans les années 1960.

*Une agglomération urbaine désigne un ensemble urbanisé en continuité, comprenant la commune-centre et sa banlieue.

Territoire de la ville intéressée et ensembles bâtis de sa périphérie selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.



© Signes Paysages
L'agglomération de La Ciotat, au sein de sa baie et contrainte dans son expansion par les reliefs



© Signes Paysages
La vallée urbanisée de l'Huveaune



© Signes Paysages
Les paysages des agglomérations se déploient jusqu'en pied des versants, autour de Gardanne



© Bardinal consultant
Adossée aux reliefs, la façade maritime a valu à la ville de Marseille, dès l'Antiquité, le statut de porte de communication entre les civilisations grecque et gauloise.



© Signes Paysages
L'église Saint-Jean-de-Malte au cœur d'un ensemble urbain et patrimonial d'une grande richesse à Aix-en-Provence



© Signes Paysages
L'habitat pittoresque du vallon des Auffes à Marseille



© Signes Paysages
Les arènes d'Arles, vestiges de l'Antiquité



© Signes Paysages
Les mails d'arbres, caractéristiques des villes du département. Ici Gardanne

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

UN RICHE PATRIMOINE BÂTI

Si les Bouches-du-Rhône regorgent d'éléments bâtis remarquables, ordinaires ou exceptionnels, reconnus ou non par des périmètres de protection, la concentration en termes de richesse patrimoniale rencontrée dans les agglomérations du département est éminente. La riche histoire de ces cités, aujourd'hui devenues des agglomérations voire des métropoles, est à l'origine de multiples édifices religieux, châteaux, domaines, hôtels particuliers, opéra, palais, arènes...

Cette profusion d'éléments bâtis remarquables s'insère au cœur d'un tissu urbain lui-même d'une grande qualité, caractérisé par sa minéralité. Les façades majestueuses, ou tout simplement traditionnelles et colorées, mettent en scène l'espace public, celui des places et leurs alignements de platanes qui dispensent leur ombre bienfaisante l'été, offrant ainsi des lieux de respiration au sein d'un tissu bâti resserré.

Cette architecture exceptionnelle est généralement servie par une homogénéité des matériaux et une cohérence des teintes, dans un registre provençal et plus largement méditerranéen. Les pierres de taille, moellons et enduits à la chaux, les balcons en ferronnerie, les persiennes colorées forment un tableau aux couleurs chaudes dominées par les ocres.

Parmi les différentes agglomérations du département, trois d'entre elles se distinguent en particulier par leur intérêt culturel. Ce sont les trois grandes cités provençales : Marseille, Aix-en-Provence et Arles. La première allie la modernité d'une métropole à la richesse historique de son noyau urbain (Vieux Port, quartier du Panier, Notre-Dame-de-la-Garde...), la seconde constitue le symbole d'un art de vivre provençal avec ses demeures bourgeoises, ses fontaines et ses multiples places, la troisième enfin marque par ses monuments et vestiges gallo-romains, ses édifices médiévaux, inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

ÉLÉMENTS PAYSAGERS

caractérisation

UNE PÉRIPHÉRIE PLUS DIFFUSE AU CONTACT D'ESPACES NATURELS OU AGRICOLES

Autour du centre historique dense, souvent ceinturé de cours ou de boulevards urbains, s'organisent les différentes extensions de la ville et leurs ramifications formant *in fine* l'agglomération urbaine. La densité bâtie décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau urbain ; le tissu devient plus lâche et l'urbanisation plus diffuse.

Hors de l'enceinte de la ville, les faubourgs déploient une trame de maisons individuelles à l'architecture généralement qualitative qui s'inscrit en continuité du centre. Les jardins privés dessinent une trame verte qui crée des perméabilités dans l'espace urbain. Dans cette première couronne se mêlent également des équipements structurants (santé, éducation, parcs...) et des secteurs de grands ensembles pour beaucoup apparus lors de la période de l'après-guerre. Selon la taille de l'agglomération, une deuxième voire une troisième couronne, constituées de vastes zones d'habitat pavillonnaire viennent étendre l'emprise bâtie et joindre les villes entre elles. Les paysages d'agglomérations de Marseille et Aix-en-Provence occupent de vastes espaces au creux des reliefs et s'étendent jusqu'en pied de versant en un véritable continuum bâti entre Marseille et Aix-en-Provence et entre Marseille et Aubagne, dans lequel sont incluses de multiples autres villes.

Si les zones d'activités, avec leur vocation monofonctionnelle et leur échelle démesurée, constituent un type de paysage péri-urbain en tant que tel, des espaces commerciaux et d'activités de plus petite envergure s'intercalent au sein du tissu résidentiel dans les périphéries ou en entrée de villes et villages.

Les agglomérations se diffusent sans limite nette dans les espaces naturels ou agricoles qui les bordent. Ces mêmes espaces participent activement à l'attractivité et la qualité de vie en proposant des espaces d'évasion et de détente aux citadins ou touristes de passage.



© Signes Paysages

L'habitat pavillonnaire des périphéries de Port-de-Bouc



© Signes Paysages

Les grands ensembles, une signature des agglomérations.
Les Comtes à Port-de-Bouc



© Signes Paysages

Les espaces de nature en interface offrent un cadre de vie de qualité, ici à Gardanne



© Signes Paysages

L'agglomération d'Arles s'étend au contact des terres agricoles, l'habitat prend la forme de résidences loin des codes du centre historique



A partir d'un noyau urbain dense se développe l'agglomération



Les paysages d'agglomérations sont également fait de périphéries diffuses

STRUCTURES PAYSAGÈRES blocs diagramme

Les paysages des agglomérations apparaissent comme une catégorie paysagère à part entière, notamment par opposition à des paysages naturels, ruraux, littoraux, moins marqués par la densité bâtie, ou encore par distinction avec les paysages industriels ou commerciaux qui ne revêtent ni les mêmes formes ni les mêmes fonctions. En revanche, les agglomérations ne forment pas un paysage homogène, du fait de périodes de construction diverses aboutissant à une variété de formes bâties, ou tout simplement car chaque ville possède sa propre identité, sa propre histoire, ses propres caractéristiques géomorphologiques...

Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Gardanne, Salon-de-Provence, Miramas...n'ont pas toute la même ampleur ni le même rayonnement. L'agglomération marseillaise s'est étalée dans les espaces que lui ont réservés les documents de planification urbaine et dans ce que pouvaient lui offrir les vallées, vallons ou replats. Elle s'est étirée dans la vallée de l'Huveaune, le long de l'A50, faisant se rejoindre Marseille, La Penne-sur-Huveaune et Aubagne.

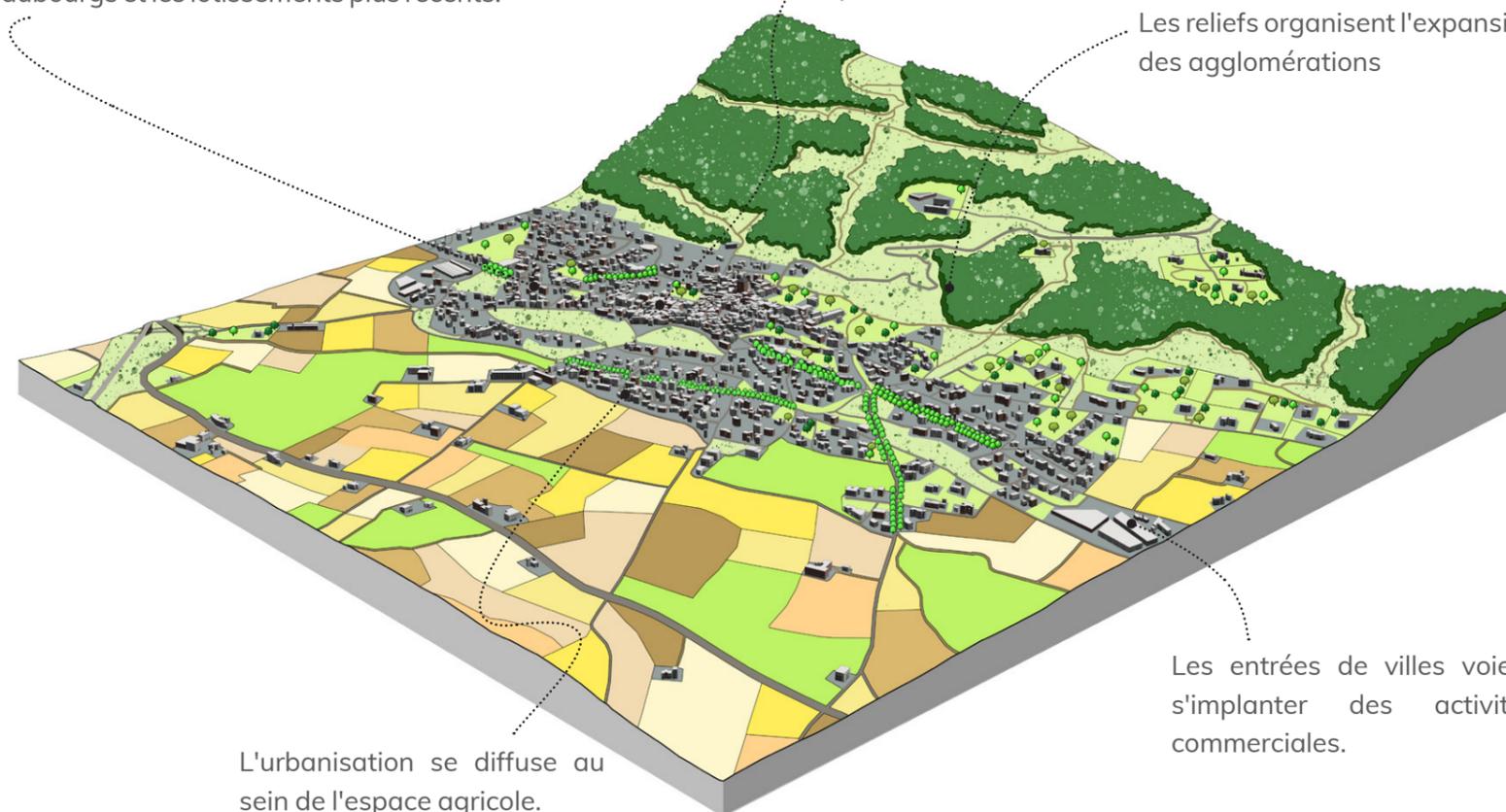
Les principes d'implantation de ces agglomérations, bien qu'ils s'adaptent nécessairement aux caractéristiques physiques du site, sont similaires. Sur une zone relativement plate, proche de la mer ou d'un fleuve, à partir de laquelle peut se déployer un réseau d'infrastructures majeures, est né un noyau urbain historique à la trame dense et resserrée. Une urbanisation radioconcentrique s'est développée au fil des siècles, s'accéléralant à l'après-guerre pour former des périphéries de plus en plus diffuses venant très souvent buter sur les pieds des versants.

Ces paysages d'agglomérations, qui ne s'endorment jamais véritablement, marqués par des ambiances sonore et lumineuse denses, s'ouvrent sur des ensembles naturels, agricoles, littoraux soumis à une certaine pression urbaine.

L'agglomération croît à partir de son centre, autour duquel s'organisent les faubourgs et les lotissements plus récents.

Le centre historique est dense et présente souvent une grande qualité architecturale et patrimoniale

Les reliefs organisent l'expansion des agglomérations



L'urbanisation se diffuse au sein de l'espace agricole.

Les entrées de villes voient s'implanter des activités commerciales.

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE des agglomérations

Intimement liées à leur environnement immédiat et/ou aux paysages exceptionnels qui les magnifient (Marseille et les Calanques, La Ciotat et le Bec de l'Aigle, Aix-en-Provence et la Sainte-Victoire...), à des personnalités qui y ont laissé leur empreinte, à des activités spécifiques,...., les agglomérations urbaines des Bouches-du-Rhône témoignent chacune d'une identité propre. Si elles présentent des marqueurs communs tels que la forte densité bâtie ou l'importance de la surface urbanisée, elles se distinguent et affirment leur singularité.

Éléments de caractérisation

De vastes étendues à la forte densité bâtie, d'une importante minéralité.

Une desserte viaire et ferrée fournie.

Des équipements structurants.

Objets : clôtures, fontaines, mobilier urbain, persiennes, enseignes, ferronnerie... et matériaux : bois, enduit, enrobé, métal, béton.

Des ensembles géomorphologiques variés mais similaires par leur relief aplani : cuvette encadrée de reliefs, bassin littoral cerné de collines, large vallée, plaine...

Des tableaux colorés, aux teintes méditerranéennes ou provençales (ocre jaune, ocre rouge, ocre rose...) qui s'ouvrent aux couleurs plus tranchées de l'architecture contemporaine (blanc, anthracite...) ou des enseignes (jaune, vert, bleu...).

Salon-de-Provence • Martigues • Arles • Aix-en-Provence • Marseille • Aubagne • communauté d'agglomérations • métropole ... sont les noms associés à ces lieux.

Urbain • minéral • cité • immeubles • maisons • façades • activités • urbanisation • patrimoine • zones commerciales • centre • lotissements • clocher • médiéval • faubourgs... sont les mots pour évoquer les paysages des agglomérations.

MOTS
CLÉS



© Signes Paysages

Les agglomérations sont très souvent bordées de reliefs, ici La Ciotat

LES ATOUTS

Un patrimoine architectural historique riche, porteur d'un tourisme culturel.

Des situations géomorphologiques stratégiques.

Des cadres paysagers d'exceptions : massifs forestiers, littoral méditerranéen, calanques...

Des vastes espaces de nature aux portes des agglomérations qui offrent des lieux récréatifs et sportifs.

LES FRAGILITÉS

Une propension à l'étalement quand le relief s'aplanit, facilitant également l'implantation d'activités consommatrices de foncier.

Les zones d'activités porteuses d'emplois mais dévalorisantes pour les paysages et une pression de l'activité économique sur les espaces agricoles.

Une attractivité induisant une urbanisation qui exerce une forte pression sur les espaces libres, agricoles ou de nature



© Signes Paysages

Les couleurs ocres des façades et les persiennes sont des éléments typiques des centres historiques des agglomérations du département